

LE RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE LA SANTÉ



LE PRINCIPE DE L'ÉMISSION



Tous les derniers mercredis du mois, la CSMF vous donne rendez-vous à 19h30, sur le site de *Fréquence M*, à l'occasion de son émission.

En compagnie d'invités de renom et d'acteurs de terrain, le Dr Jean-Paul Ortiz, président de la CSMF, revient sur les grandes évolutions de la médecine libérale et les sujets qui préoccupent la profession.

C'est dans la boîte !



Le jour du direct, je reçois, par courriel, un lien pour me connecter à l'émission.

Vous avez la parole !



Pendant le direct, j'interagis avec le plateau via le tchat de l'émission.

Une émission disponible à tous moments



Je veux (re-)voir une émission ? RDV sur les réseaux sociaux et le site de la CSMF pour accéder aux replays.
Rubrique Presse > Univers Médecins

PROCHAIN NUMÉRO
26
SEPTEMBRE

Prenez date !

Rendez-vous le mercredi 26 septembre, à 19h30, sur le site de *Fréquence M* pour suivre le prochain numéro d'*Univers Médecins*.



SAMEDI 15 SEPTEMBRE

8 h 50 - 9 h 15 Ouverture de la journée par **Dominique LE GULUDEC**, présidente de la Haute Autorité de Santé (HAS) *Salle Méditerranée*

9 h 15 - 10 h 45 Séance plénière *Salle Méditerranée*

La pertinence, d'autres secteurs en font

Experts :

Thierry BORSA, ancien directeur des rédactions du *Parisien*
Raphaël TAMPONNET, directeur du développement et des partenariats de la *business Unit Silver Economie* du Groupe La Poste
Animateur : Jean-François LEMOINE, *Fréquence M*

11 h 15 - 12 h 45 Trois ateliers en parallèle

La pertinence, du matin au soir

1. Pertinence et formation *Salle La Tour Fondue*

Experts :

Pierre GUILLET, premier vice-président de l'InterSyndicale Nationale Autonome Représentative de Médecine Générale (ISNAR-IMG)
Jean SIBILIA, président de la Conférence des doyens des facultés de médecine
Jean-François THÉBAUT, président du Haut Conseil du Développement Personnel Continu (DPC)
Animateur : Christian-Michel ARNAUD – Rapporteur : Brigitte VIREY

2. Pertinence et confiance du patient *Salle Bergerie*

Experts :

Matthieu DURAND, chirurgien urologue au CHU de Nice et fondateur de *Planète Med' / What's up Doc?*
Gérard RAYMOND, président de la Fédération Française des Diabétiques (FFD)
Animateur : Stéphane ATTAL – Rapporteur : Julie MAZET

3. Pertinence et impact médico-juridique *Salle L'Almanarre*

Experts :

Nicolas GOMBAULT, directeur général délégué de la MACSF
Francisco JORNET, directeur des services juridiques du Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)
Laure SOULIER, Cabinet Auber
Animateur : Sophie SIEGRIST – Rapporteur : Frédéric FOSSATI

14 h 15 - 15 h 45 Trois ateliers en parallèle

La pertinence, ça coûte ou ça rapporte ?

4. La pertinence est-elle évaluable ? *Salle La Tour Fondue*

Experts :

Catherine GRENIER, directrice de l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins, HAS
Edwige PONSEEL, présidente de l'Association des malades atteints de dystonie (*Amadys*)
Animateur : Franck DEVULDER – Rapporteur : Nadia RUGARD

5. La régulation comptable est-elle compatible avec la pertinence ? *Salle Bergerie*

Experts :

Thomas BARNAY, professeur de sciences économiques à l'Université Paris-Est Créteil (Upec)
Annelore COURRY, directrice déléguée à la gestion et à l'organisation des soins, CNAM
Animateur : Dominique PROISY – Rapporteur : Andry RABIAZA

6. L'innovation conduit-elle toujours à la pertinence ?

Salle L'Almanarre

Experts :

Jean-Yves FAGON, délégué ministériel à l'innovation en santé
David GRUSON, membre du comité de direction de la Chaire santé de Sciences Po Paris et fondateur d'Ethik-IA
Animateur : Marc VILLACEQUE – Rapporteur : Christine KOWALCZYK

16 h 00 - 16 h 30 Intervention **Assumed-Scamed** *Salle Méditerranée*

Focus sur les risques « cyber »

Point sur la réforme des retraites

Expert :

Yves DECALF, président d'ASSUMED et du SNMCR

16 h 30 - 17 h 30 Intervention **MACSF** *Salle Méditerranée*
Comment orienter mon épargne suite aux mesures fiscales MACRON ?

Actualité financière, nouveaux placements MACSF, orientations et conseils

Experts :

Eric DUBOS, directeur financier MACSF
Emmanuel RENOUX, directeur Produits et Services MACSF

17 h 30 - 19 h 00 Séance plénière *Salle Méditerranée*

La pertinence, nouvel ami du médecin, partout !

Experts :

Jean-Luc BARON, président de la Conférence Nationale des Présidents de CME de l'Hospitalisation Privée (CNPCMEHP)
Luc DUQUESNEL, président Les Généralistes-CSMF
Norbert NABET, directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Corse
Gérard VIENS, vice-président Alliance Maladies Rares
Animateur : Olivier MARIOTTE, nile

20 h 00

Apéritif MACSF

21 h 00

Soirée de gala

La pertinence des soins : pourquoi il faut s'en saisir

Pour Luc Duquesnel, président des Généralistes-CSMF et Patrick Gasser, président des Spé-CSMF, le thème choisi par la CSMF pour cette Université d'été est au cœur des enjeux posés à la médecine de ville dans les années à venir.



1) La pertinence des soins est au cœur de la 24^e Université d'été de la CSMF. Pourquoi se mobiliser sur ce thème ?

Luc Duquesnel : La pertinence des soins figure au centre de tous les discours portés par les responsables de la politique sanitaire en France. Rappelons que l'OCDE évalue à 20% des dépenses la part des soins non pertinents, ce qui représente, en France, 40 milliards d'euros par an. Le thème n'est pas nouveau, mais il prend une acuité nouvelle, quand les coûts de la santé augmentent, que les ressources budgétaires restent contraintes, que les besoins des médecins, généralistes entre autres, s'accroissent dans un contexte de forte tension sur l'offre de soins. Pour nous, médecins, la question de la pertinence fait intrinsèquement partie de nos pratiques professionnelles au quotidien. Car elle est intimement liée à la qualité de nos actes et donc de notre capacité à

délivrer le bon soin au patient et au bon moment. C'est pourquoi nous devons pleinement participer à cette quête de la pertinence, et notamment avec une nouvelle dimension appelée à se développer : le travail en équipe. La recherche de la pertinence doit être individuelle, basée sur l'amélioration des pratiques ; elle doit être également collective. Ses indicateurs devront être établis avec soin.

Patrick Gasser : Depuis deux décennies, nous savons que les autorités ont engagé une politique de rationalisation des dépenses, qui passe d'abord par une approche comptable plutôt que médicale. Or, pour nous médecins, la pertinence des soins relève de la qualité de la prise en charge du patient. Il doit recevoir le bon soin, au bon moment et dans des proportions adaptées à sa situation sanitaire. Il a fallu du temps pour que l'Assurance Maladie se convertisse à la

pertinence des soins, notamment parce qu'elle peut parfois générer des dépenses supplémentaires. Aujourd'hui, l'une des difficultés, c'est qu'il faut pouvoir prendre en compte l'environnement global du patient pour apprécier la pertinence des soins délivrés. Il faut également développer une stratégie collective, à l'échelle du parcours de soins, pour évaluer l'opportunité de tel acte ou décision médicale. Il est donc nécessaire d'élaborer des indicateurs fiables, partagés et qui ont vocation à encourager les bonnes pratiques. Enfin, il faut que l'implication des praticiens soit reconnue et récompensée, à l'instar de l'accord signé entre les radiologues et la CNAM.

2) Comment, concrètement, les médecins libéraux peuvent-ils contribuer à cet effort collectif ?

LD : Il faut s'organiser aujourd'hui pour construire une démarche d'équipe, élaborer des critères de qualité des parcours de santé et accepter également que les performances, qu'elles soient individuelles ou collectives, soient évaluées. J'insisterai également sur un point : cette recherche de la qualité en santé doit prendre en compte l'humanisme et ne pas se limiter à des indicateurs normatifs ou de process. Être chef d'orchestre du parcours de santé de nos patients signifie que nous le prenons en charge dans sa globalité.

PG : Le premier axe à favoriser c'est le bon fonctionnement de la décision partagée entre le médecin traitant et le (ou les) spécialiste(s) concerné(s) par la prise en charge du patient. Second impératif, la pertinence des soins doit s'élaborer sur une base populationnelle, à l'échelle de territoires donnés et à partir d'un contrat avec les payeurs qui intègre la performance des prises en charge. La pertinence des soins dépendra de nous-

mêmes, bien sûr, mais également de la capacité des pouvoirs publics à reconnaître la qualité de la prise en charge effectuée par les spécialistes et notamment dans la perspective de développer les alternatives au tout-hôpital.

3) La pertinence des soins doit-elle être valorisée financièrement ?

LD : Si la non qualité à un coût, s'engager dans la pertinence et la qualité à aussi un coût que les niveaux de rémunérations actuelles des médecins généralistes, entre autres, ne prend pas en compte. Au-delà, une question se pose : les modes de rémunération actuels sont-ils adaptés à ces nouveaux enjeux ?

PG : Je n'y vois pas d'inconvénient. Le monde bouge, et les médecins libéraux doivent accepter qu'une part de leur rémunération dépende de leur performance. C'est un levier pour inciter à l'amélioration des pratiques. De même, il faut nous préparer à la transparence qui accompagnera nécessairement cette évolution auprès du public.